ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE
Délégation des Yvelines

ZOOM N°46 - Août à décembre 2017

164 avenue Joseph Kessel - Pavillon 10 - 78960 Voisins le Bretonneux
Tél. : 01.30.44.14.41 - Fax : 01.30.60.02.55 - Mail : dd.78@apf.asso.fr
apf78.blogs.apf.asso.fr

SOMMAIRE

2 **Edito**

3 - 4 **Les infos du Conseil APF de département**
PAM 78

4 **Evènements à venir**
La soirée de Noël

5 - 6 **Actus**
Le retour de Cécile Combeau
Partenariat
Handisport

7 **Groupes Relais**
Versailles
Poissy

8-9 **Focus**
HandiDon 2017

10-13 **Retour sur ...**
La démocratie à l'APF
Nos évènements
Les séjours de délégation
Le groupe Jeunes
Le groupe accessibilité
Le groupe sensibilisation

14-15 **Infos pratiques**
La MDPH
L'APF à votre écoute

15 **Bulletin d'adhésion**

16 **Agenda**

La Délégation sera fermée du 21 au 27 août 2017.

Nous vous remercions de votre compréhension !

■ **L'équipe de la délégation**

Edito

L'été avance à grand pas et il est maintenant temps de penser à préparer la rentrée !

A partir du **mardi 12 septembre**, les ateliers et les activités de la délégation vont reprendre. Vous retrouverez toutes les informations dans le **livret des activités 2017/2018** qui accompagne votre zoom.

Pensez à retourner au plus vite le bulletin d'inscription pour les ateliers.

La rentrée commence sur Les chapeaux de roues :

⇒ L'opération **HandiDon** 4ème édition reprend au 1er septembre. Pour que cette opération ressource fonctionne à merveille, nous avons besoin de vous tous !

⇒ **Sandra et François,** qui ont effectué leur service civique à nos côtés d'octobre 2016 à août 2017, quittent le navire pour de nouvelles destinations. Nous leur souhaitons évidemment le meilleur pour la suite de leur parcours et nous aurons le plaisir d'accueillir à partir de septembre, 2 nouvelles recrues (le recrutement est en cours).

Nous vous laissons découvrir dans les pages qui suivent plus de détails sur toutes les activités et nous vous rappelons que le blog de la délégation est riche en informations puisqu'un article par jour y est publié.

Inscrivez-vous à la newsletter
ou consulter régulièrement :

http://apf78.blogs.apf.asso.fr

■ **L'équipe de la délégation**

Editeur de la publication : Délégation APF des Yvelines

Directeur de publication : Délégation APF des Yvelines

Dépôt légal : juillet 2017

Dans le cadre de son travail sur l'amélioration du service rendu par PAM 78, le Conseil APF de département a rencontré le groupement Transdev/Vortex et les responsables du Conseil Départemental des Yvelines à deux reprises en 2017. Ce qu'il faut retenir de ces deux réunions ...

Evolution du site internet : www.pam78.info/

Alimentation du compte mobilité : Le paiement en ligne est à présent opérationnel. Il est important pour les usagers de contacter PAM 78 en cas de difficulté (marche à suivre, mot de passe oublié, vérification des données personnelles, ...).
Envoi de pièces jointes : Il n'est pas encore opérationnel en ligne. L'envoi de documents ne peut se faire que par mail ou par courrier.
Rubrique « info voyageurs » : Cette rubrique est alimentée par PAM 78. Il est important pour les usagers de la consulter régulièrement. Elle rassemble les innovations, les aménagements ou perturbations susceptibles de modifier la prise en charge.

Point sur les réservations

L'usager peut désormais choisir son mode de réservation : par téléphone, par mail ou en ligne.

Dans tous les cas, un horaire de prise en charge provisoire lui est adressé dans les 24 heures. Il est néanmoins important de contacter PAM 78, si vous n'avez pas cet horaire, ou s'il ne correspond pas à votre demande.

La veille du transport, PAM 78 adresse à l'usager son horaire définitif de prise en charge, par mail. Ce système n'est pas toujours opérationnel. L'usager doit contacter le service s'il n'a pas reçu l'horaire définitif.

Le jour du transport, lorsque la phase précédente sera opérationnelle, l'usager recevra un SMS « d'approche », puis un SMS « d'arrivée ». En cas de retard, l'usager recevra d'abord et en plus un SMS « de retard ».

Important : lorsque le chauffeur arrive en avance, il est tenu d'attendre l'usager jusqu'à l'heure indiquée à celui¬ci la veille au soir.

Point sur la sécurité

Les élus du Conseil APF de département ont alerté PAM 78 sur les très mauvaises conditions de sécurité dans le transport des usagers durant les deux semaines de grève en juin dernier. En effet, il semblerait que de nouveaux chauffeurs aient été sollicités, qui visiblement n'avaient pas été formés. Il convient donc de rester vigilants et de signaler tout manquement des chauffeurs concernant la sécurité à l'intérieur des véhicules mais également à l'extérieur.

Augmentation du nombre de demandes de transports

PAM 78 doit faire face à une demande de transports sans cesse accrue de la part des Centres d'Accueil de Jour, considérés comme prioritaires. En conséquence, PAM 78 nous a fait savoir que dans les conditions actuelles et bien que les plans de service des chauffeurs soient réorganisés, il lui était difficile de se projeter pour les mois à venir. Premières victimes possibles : les activités de loisirs (transports non prioritaires).

■ Catherine ZOGHAIB

Signalement des dysfonctionnements de PAM 78

Service Client de Pam 78 : pam78@transdev.com
Conseil APF des Yvelines (via la délégation) : dd.78@apf.asso.fr

ou par courrier à :
APF Délégation des Yvelines
164 avenue Joseph Kessel - Pavillon 10
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Vous pouvez obtenir les comptes-rendus détaillés de ces rencontres, par téléphone au 01.30.44.14.41 ou par mail à dd.78@apf.asso.fr

Le blog de l'APF dans les Yvelines (apf78.blogs.apf.asso.fr) rapporte régulièrement les relations que nous avons avec Transdev/Vortex et le Conseil Départemental des Yvelines.

■ **Corinne RIVIÈRE**

Evènements à venir

Soirée de Noël

Les évènements à venir et programmés pour la saison 2017 - 2018 ne seront pas nombreux.

Tout ce que nous pouvons dire à l'heure actuelle, c'est que seule la **Fête de Noël** est prévue. Nous n'en connaissons pas encore la date mais nous vous la communiquerons dès que nous en serons informés.

Ce sera encore une belle occasion de nous retrouver dans une ambiance toujours aussi sympathique et joyeuse.

■ **Monique BOURGÈS**

Retour de Cécile Combeau

Bonjour à toutes et à tous,

Me voilà de retour après trois ans de congé parental !

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Cécile Combeau, chargée de développement aux actions associatives.

Je travaille maintenant sur le partenariat entreprise, les demandes de subventions communales et le questionnaire pour connaitre vos besoins.

Je suis à la délégation les lundis, mardis et jeudis et je serai ravie de vous y rencontrer ou de vous y revoir !

J'espère que nous allons avoir l'occasion de monter des projets ensemble !

A très bientôt !

■ **Cécile COMBEAU**

PS : remplissez le questionnaire, ça serait super !

Partenariat

Après quelques mois de réflexion, d'organisation et d'échange, l'APF des Yvelines est heureuse de vous annoncer qu'un partenariat vient d'être signé avec l'agence immobilière SOLVIMO de Montigny le Bretonneux.

« Nous avons choisi L'Association des Paralysés de France (APF) délégation des Yvelines, pour ce projet unique d'intérêt général qui agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille » indique Monsieur François HELIES, Gérant de l'agence.

L'agence SOLVIMO s'engage à reverser annuellement 5 € par panneau «A vendre», «Vendu», «A louer», « Loué» apposé sur un bien au sein des deux agences (Montigny le Bretonneux et Elancourt).

L'APF Délégation des Yvelines remercie chaleureusement toute l'équipe de l'agence et principalement Madame Stéphanie Desmarres, Assistante commerciale, pour son implication dans la bonne réalisation de ce partenariat.

Que dire de plus !

■ **Séverine BOUGEARD**

SOLVIMO®
RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

Quelques semaines après les Jeux paralympiques de Rio, l'Association des Paralysés de France (APF) et la Fédération Française Handisport (FFH) décident d'associer leurs compétences et leurs expertises pour promouvoir l'accès aux activités physiques et sportives avec une approche inclusive et en prenant compte les besoins spécifiques de chacun.

Résolument engagées en faveur d'une société inclusive autorisant l'accès de tous à l'éducation, à la santé, aux loisirs et à la vie sociale, les deux organisations ont ainsi signé une convention de partenariat afin de mettre en synergie les moyens et compétences des acteurs de leurs réseaux respectifs, au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Cette convention a été signée, en présence des deux présidents, le mercredi 12 octobre 2016, lors d'une grande journée sportive où des adhérents et usagers de l'APF ont pu s'initier à des activités physiques sportives proposées par la FFH.

Le partenariat entre l'APF et la FFH s'appuie sur plusieurs axes de collaboration (information, rencontres, mutualisation des animations, expertise, formation, ...).

De plus, l'APF et la FFH ont décidé d'offrir à leurs membres respectifs la possibilité de découvrir les activités de l'organisation partenaire gracieusement. Ainsi, les adhérents de l'APF bénéficient d'un an de gratuité de licence loisir Handisport, et inversement, la première adhésion à l'APF est gratuite pour les licenciés de la FFH.

Enfin, l'APF et la FFH sont mobilisées dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux olympiques 2024.

Au niveau régional, une convention a été signée **le mercredi 14 juin 2017**, entre l'APF Ile de France, et le Comité Régional Ile de France d'Handisport. L'APF était représentée par Monsieur Hervé Delacroix, Membre du Conseil APF de la Région d'Ile de France (assis, à droite sur la photo), et Handisport par Madame Murielle Vandecappelle, Présidente du Comité Régional Ile de France (assise, à gauche sur la photo).

Cette journée fût également l'occasion pour les adhérents de l'APF, de découvrir les activités proposées par Handisport (athlétisme, parcours fauteuil, tennis de table, boccia, sarbacane, ...). 7 personnes adhérentes dans les Yvelines étaient de la partie.

Pour connaître les modalités pratiques pour l'adhésion gratuite, contactez la délégation au 01.30.44.14.41 ou par mail à dd.78@apf.asso.fr.

■ **Corinne RIVIÈRE**

Versailles

Le Groupe Relais de Versailles poursuit ses belles aventures. C'est ainsi que Dominique, Morgan, Marie-Isabelle, Claudine, Franck, Ghislaine, Youcef, Hervé, Marie-Thérèse, Denis, Christophe et Pascale accompagnés par Maryvonne, Agnès, Arlette, Christine, Brigitte, Daniel, Josiane et Christian continuent de visiter nos monuments selon leurs disponibilités.

Depuis janvier dernier, nos roues et nos pas nous ont conduits au Musée du Louvre, à l'exposition Chtchoukine à la Fondation Louis Vuitton, à l'exposition sur Dalida au Musée Galliera, dans les Jardins de Bagatelle, au Hameau de la Reine et à l'exposition Pierre le Grand au Grand Trianon. Nous en profitons pour pique-niquer si la météo le permet. Les mordus de toile se retrouvent chaque mois à Saint Quentin en Yvelines. Nous avons partagé également un moment bistronomique au Lycée Hôtelier de Guyancourt.

Vous pouvez en savoir plus sur nos sorties en lisant chaque mois l'article réalisé sur le Blog de la Délégation.

Le Groupe Relais se réunit le premier jeudi de chaque mois de 14 heures à 16 heures à la Maison de Quartier Porchefontaine à Versailles.

Plus nous serons nombreux, plus nous rirons de bon cœur ! Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

■ **Pascale BLANDIN**

Poissy

Sortie au Louvre

Pour la troisième fois, nous avons arpenté les salles du Louvre, pour visiter les expositions sur les civilisations antiques égyptiennes et grecques.

Nous avons précédé cette visite par notre traditionnel déjeuner au "Restaurant du monde" avec ces diversités culinaires propices à la découverte.

Une promenade dans les allées de la galerie commerciale bien agréable, nous a conduits dans la salle de sculpture du Louvre pour clore cette belle journée.

Sortie au Musée de l'orangerie

Une visite au musée de l'orangerie, "fief" de Claude Monet, précédée d'un pique-nique dans le jardin des Tuileries, offre un témoignage de l'œuvre du dernier Monet conçue comme un véritable environnement et vient couronner le cycle des *Nymphéas* débuté près d'une trentaine d'années auparavant. Encore une belle journée.

■ **Raymond PIMONT**

Chères amies, chers amis,

Nous voici repartis pour préparer la 4ème édition de HandiDon !

Depuis 2014, la mobilisation constante des acteurs APF autour de HandiDon reflète l'esprit de solidarité dont sait faire preuve notre réseau, au profit des délégations. Cette année, le renouvellement de l'échiquier politique est une opportunité pour que la dynamique d'inclusion chère à notre association franchisse un nouveau cap et se renforce. Saisissons-nous de cette occasion pour faire bouger les lignes !

Le principe de ce grand jeu national sans obligation d'achat reste le même : **des tickets-dons au prix suggéré minimum de 2 € et de beaux lots à la clé, pour les heureux gagnants tirés au sort comme pour les meilleurs collecteurs.**
Notons que l'édition 2017 présente 2 nouveautés : un mode de collecte supplémentaire et facilitateur de micro-dons ; le **don par SMS**, et **12 tirages** au sort régionaux au lieu de 17, pour faire suite au nouveau découpage de nos régions.

Alain ROCHON
Président

Prosper TEBOUL
Directeur général

Cette année, vous trouverez un carnet de tickets-dons accompagnant votre Zoom 78.
Pour participer, il vous suffit de conserver les tickets et de nous retourner les souches de tickets-dons complétées, avec votre règlement à l'ordre de l'APF à :

APF Délégation des Yvelines
Opération HandiDon
164 avenue Joseph Kessel
Pavillon 10
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

Merci de nous renvoyer les carnets non utilisés le plus vite possible si, pour des raisons que nous respectons, vous ne souhaitez pas participer aux tirages. Cela nous permettra d'en faire profiter rapidement d'autres personnes qui les demandent.

Parrain
Charles Rozoy, champion Paralympique de natation nous accompagnera de nouveau cette année.
Un site
Pour la troisième année, **PriceMinister Rakuten** héberge gracieusement le site **handidon.fr**, vitrine de l'opération permettant d'y participer en ligne.

7 décembre : Tirage au sort régional
14 décembre : Tirage au sort national

Une chance pour vous, une chance pour nous…

5 bonnes raisons de participer à HandiDon 2017

Vous êtes élu.e, adhérent.e, salarié.e, bénévole ou usager de l'APF ?

Voici 5 raisons de vous mobiliser pour HandiDon et d'être fièr.e de votre implication.

Du 1er septembre au 1er décembre, je tente ma chance pour gagner de très beaux lots et/ou en faire gagner à mes proches en proposant des tickets-dons au prix minimum suggéré de 2 € l'unité.

Je contribue ainsi au financement d'actions menées par les délégations en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille près de chez moi.

Je suis au service d'un projet fédérateur d'intérêt général pour une « société inclusive ».

Je renforce la cohésion au sein de la structure APF à laquelle je suis rattaché.e.

Je suis un.e ambassadeur.rice de l'APF en parlant de l'opération à mon entourage et sur les réseaux sociaux.

La délégation APF des Yvelines recherche des bénévoles pour vendre des tickets-dons auprès de nos partenaires et également auprès de vos amis, votre famille, vos réseaux …

Si vous souhaitez participer à cette grande opération ressource, merci de contacter Séverine par mail (severine.bougeard@apf.asso.fr) ou par téléphone (01.30.44.14.41).

En vous remerciant d'avance **de votre implication et en espérant vraiment que cette opération soit un succès !**

La démocratie à l'APF

Le 1er semestre de l'année 2017 a été riche en consultations. Retour sur deux moments importants dans la vie de l'APF : les votes pour la modification des statuts et le renouvellement d'une partie du conseil d'administration.

Le vote pour la modification des statuts de l'APF

Depuis deux ans, dans le cadre de la mise en œuvre de son projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », l'APF a engagé une réflexion sur l'évolution de ses textes fondamentaux (charte, statuts, règlement intérieur).

En octobre 2016, le conseil d'administration de l'APF a arrêté un projet de texte. Les adhérents de l'APF dans les Yvelines en ont pris connaissance en février, et se sont réunis pour donner leur avis sur ce texte et y apporter des suggestions d'améliorations.

La consultation portait, entre autres, sur le changement de nom de notre association, l'ouverture de notre association à d'autres types de handicaps, l'élargissement des moyens d'actions, la clarification de la qualité d'adhérent, la composition et le fonctionnement de l'assemblée générale et du conseil d'administration, le règlement intérieur ...

Le projet de texte de modification des statuts ainsi que les comptes-rendus des consultations sont disponibles sur la plateforme internet : http://nouvellegouvernance.apf.asso.fr.

Vous pouvez l'obtenir en format papier auprès de la délégation (01 30 44 14 41).

Du 5 mai au 5 juin 2017, les adhérents de l'APF ont été appelés à voter pour la modification des statuts. Les résultats de ce vote ont été publiés le lundi 12 juin :

Nombre d'inscrits : 17.123
Nombre de votants : 4.628
Nombre de bulletins « je vote pour » : 3.627
Nombre de bulletins « je vote contre » : 287
Nombre de bulletins « je m'abstiens » : 656
Nombre de bulletins blancs et nuls : 58
Taux de participation : 27,02 %

La consultation a été validée par un taux de participation supérieur à 25 % (article 17 des statuts de l'APF). Le vote « pour » ayant recueilli plus des deux tiers du suffrage des votants, **la modification des statuts de l'APF est approuvée.**

Et maintenant ?

Un projet de règlement intérieur a dû être soumis au vote lors de l'Assemblée Générale à Colmar le samedi 24 juin 2017.

Ensuite, le nouveau règlement intérieur et les nouveaux statuts seront déposés auprès des autorités administratives, pour une entrée en vigueur **en 2018**.

Le vote pour le renouvellement du conseil d'administration

Les adhérents se sont également exprimés dans le renouvellement de 12 administrateurs, dans le cadre d'une élection qui se déroule tous les trois ans, et afin de renouveler par moitié le conseil d'administration. 24 candidats se sont présentés à ce suffrage.

Les résultats de ce vote sont les suivants :
En tant que personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés : Pascale RIBES, Kareen ARNAUD, Alain PEUTOT, Jacky DECOBERT, Hervé DELACROIX, Philippe POTTON, Jean-Manuel HERGAS, Jean-Marie COLL, Serge MABALLY, Serge DEXET.
En tant que membre des familles : Fiammetta BASUYAU-BRUNEAU.
En tant qu'autre membre : Jean-Luc PONS.

La publication officielle des résultats a eu lieu le lundi 12 juin sur le site de Faire-Face. Conformément au règlement intérieur de l'APF, passé un délai de deux mois après la publication officielle, soit le 12 août 2017, ces élections ne pourront plus être contestées.

Le mandat des 12 administrateurs élus débutera avec la séance du conseil d'administration du 21 octobre 2017.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le blog de la démocratie interne à l'APF : http://electionscd.blogs.apf.asso.fr/.

■ **Corinne RIVIÈRE**

La saison 2016/2017 avait été bien préparée et nous avions la joie de vous proposer plusieurs évènements.

Exposition de nos ateliers peinture et sculpture

Au mois de janvier, nous avons profité des dix ans de l'atelier sculpture pour organiser une exposition à l'Espace Decauville de Voisins le Bretonneux.

Dommage que peu de personnes se soient déplacées pour venir y admirer toutes ces œuvres pourtant faites avec amour et de grande qualité.

Nous remercions tout particulièrement Madame Rosetti, Maire de la Ville de Voisins qui, accompagnée d'une large partie des conseillers municipaux, est venue nous honorer de sa présence .

Thé dansant à Versailles

Au mois de février, c'est l'Orchestre de Nezel qui à son tour nous proposait d'animer un thé dansant au profit de l'association.

Cette fois encore le public fût rare malgré la diffusion de l'information. Dommage car tous ceux qui avaient fait le déplacement ont pu profiter de l'excellence de leur prestation.

Un grand merci à tous.

Concert à Guyancourt

Puis au mois d'avril , c'était au tour de l'orchestre de Juziers que nous connaissons bien puisqu'il a animé plusieurs de nos soirées champêtres, de se produire généreusement pour notre association.

Hélas, cette fois encore le public n'a pas répondu présent. Bien sûr, nous le regrettons énormément car ils nous ont offert encore une fois un grand moment de musique.

Barbecue à la Délégation

Et enfin, pour terminer l'année sur une meilleure note, ce sont environ **80 personnes** qui ont repris le chemin de la délégation pour le grand barbecue de fin de saison. Ce fût une formidable journée. Les adhérents ont également profité de ce moment pour dire au-revoir à Audrey DANGEREUX, notre Directrice qui a quitté la délégation pour d'autres aventures.

Merci à notre énergique bande de bénévoles pour leur aide si précieuse et oh combien efficace. Merci aussi à vous tous qui avez répondu présents ainsi qu'à nos amis, toujours fidèles, des voitures anciennes.

Nous souhaitons, pour terminer, adresser un grand merci à tous les bénévoles qui, sur tous ces évènements nous ont soutenus par leur présence et leur gentillesse. Sans vous rien n'aurait pu aller jusqu'au bout et c'est bien grâce à vous que nous existons, que nous pouvons faire des projets et les réaliser.

■ **Monique BOURGÈS**

Retour sur ...

Les séjours de délégation

L'année 2016/2017 a été une année beaucoup plus riche puisque ce sont trois séjours qui ont été organisés. La demande était très importante et nous avons fait le maximum pour essayer de satisfaire le plus de personnes possible.

■ **Monique BOURGÈS**

Tout d'abord, du 2 au 9 mai, un premier groupe est parti en direction de **Saint Laurent en Grandvaux** dans le Jura. Il est vrai que c'est une destination que nous connaissons bien pour y être allés plusieurs fois mais en hiver. Tous les vacanciers sont revenus enchantés de ce séjour au cours duquel ils ont pu voir beaucoup de choses que l'on ne peut voir en hiver.

Du 12 au 19 juin, un deuxième groupe a pris la direction de **Saint Flour** dans le Cantal. Ballades en bateau, en petit train, visites de l'espace Avèze et de Musées régionaux, tout un programme bien étoffé qui a fait de ce séjour un nouveau beau souvenir.

Enfin, du 20 au 27 juin , un dernier groupe de dix courageux vacanciers a pris l'avion en direction de **Séville** en Espagne. Ainsi pendant une semaine, nous avons arpenté les rues d'une ville absolument magnifique, sous un soleil de plomb. Mais comme toujours, rien n'a pu nous décourager et une fois encore nous sommes repartis les yeux pleins de belles choses et le cœur rempli de très bons souvenirs.

Le Groupe Jeunes

Durant la saison 2016/2017, le groupe jeunes s'est réuni plusieurs fois au foyer des Saules de Magny les Hameaux.

Malgré la démission de Marine, appelée ailleurs par des projets professionnels , le groupe a maintenu le cap et plusieurs sorties ont été organisées et fort appréciées par tous les participants : Pizzeria, Bowling, billard ... A chaque fois, l'ambiance était très conviviale et joyeuse.

Nous espérons que vous serez toujours aussi plein d'entrain l'année prochaine et que les sorties seront plus nombreuses.

Si vous aussi vous avez moins de 40 ans et envie de participer à ces rencontres, n'hésitez pas à contacter Monique à la délégation.

■ **Monique BOURGÈS**

Le groupe Accessibilité

Le groupe accessibilité a poursuivi son travail durant la saison 2016/2017.

Des réunions mensuelles ont permis aux membres du groupe de traiter différentes affaires toujours dans le but de faire avancer la cause de l'accessibilité dans notre département.

Nous sommes ainsi intervenus dans les communes de Poissy, Maurepas, Guyancourt, Plaisir, … Certaines de ces affaires sont toujours en cours et continueront à être suivies par les membres du groupe.

Si vous aussi, vous souhaitez vous investir dans ce domaine, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Monique BOURGES à la délégation.

Pour ma part, j'ai eu grand plaisir à partager ces quelques mois avec vous et je vous souhaite à tous et à toutes une bonne continuation.

■ **François BLERVAQUE**

Le groupe Sensibilisation

Le groupe sensibilisation n'a pas chômé cette année.

Il a effectué une vingtaine d'interventions auprès de publics très différents, allant des élèves de CM1 à des adultes.

C'est encore une fois la semaine du handicap à Montigny Le Bretonneux qui a ouvert le bal, puis nous avons enchainé avec, dans le désordre, l'Université Versailles Saint Quentin en Yvelines à Montigny Le Bretonneux, la Faculté de Médecine de Saint Quentin en Yvelines, la semaine du handicap Arcy Day's à Bois d'Arcy, la semaine des droits de l'Enfant à Guyancourt, l'Ecole Jean Rostand à Marly Le Roi, la semaine du handicap aux Mureaux , l'IFSQY, l'Ecole Sup de Vente de St Germain en Laye, Unicité …

Ce sont environ **1000 personnes** que nous avons ainsi pu sensibiliser.

Mais la grande nouveauté cette année est que nous avons également fait des interventions dans les entreprises.

Nous sommes intervenus chez Transdev lors d'une journée de sensibilisation auprès des chauffeurs, auprès du bailleur social « les 3F » lors de sa journée d'information des collaborateurs, et chez Thalès à Chatou.

Ces interventions auprès des entreprises ont été une très bonne expérience et nous espérons pouvoir développer cette facette de la sensibilisation lors de la prochaine saison.

Notons aussi que cette année, trois nouvelles personnes ont rejoint le groupe et que leur présence nous a permis de pouvoir faire face à nos engagements.

Si vous aussi, vous souhaitez collaborer à cette aventure, surtout n'hésitez pas, car plus nous serons nombreux et plus nous pourrons répondre à une demande tous les jours plus importante.

■ **Monique BOURGÈS**

La MDPH

Depuis le 1er trimestre 2017, la Maison Départementale de l'Autonomie et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) des Yvelines se réorganisent.

Ainsi, les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) ont succédé aux Coordinations Handicap Locales (CHL) et aux Coordinations Gérontologiques Locales (CGL). Désormais, toutes les demandes concernant l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et celles relevant de la MDPH seront traitées à ce niveau.

Les missions des Pôles Autonomie Territoriaux sont l'accueil, l'information, l'orientation, l'instruction administrative, l'évaluation des situations individuelles, la mise en œuvre des plans d'aide, les actions de soutien à domicile, la prévention de la maltraitance, le soutien aux aidants.

Dans les Yvelines, **8 Pôles Autonomie Territoriaux** :

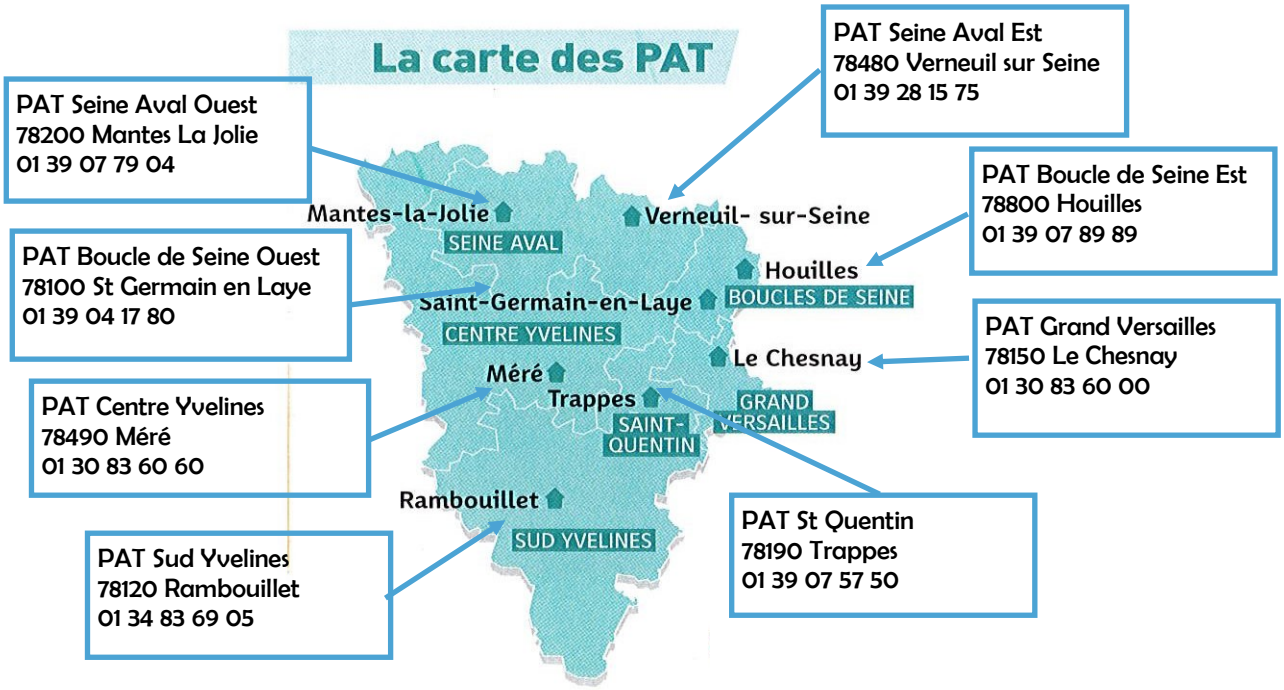

Pour connaître le pôle dont dépend votre commune, vous pouvez consulter le site du Conseil départemental des Yvelines : www.yvelines.fr/pat, ou par téléphone à la délégation si vous n'avez pas accès à internet.

MDPH : un nouveau formulaire pour davantage de droits ?

À partir de septembre 2017, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) pourront proposer un nouveau formulaire de demande. Un document conçu pour faciliter l'accès aux droits. Plus long, oui, mais aussi beaucoup plus clair. Il comptera vingt pages contre huit pour le précédent.

Le déploiement du nouveau formulaire sera très progressif. Certaines MDPH devraient y basculer dès septembre 2017. Mais les dernières auront jusqu'au 1er mai 2019 pour l'adopter.

Le certificat médical fait également peau neuve. Depuis début mai, les personnes qui font une demande à la MDPH doivent utiliser le nouveau certificat médical.

Toute demande doit être envoyée à :
MDPH des Yvelines
TSA 60100
78539 BUC CEDEX

Des informations plus précises sont disponibles sur le site internet de Faire Face : www.faire-face.fr.

■ **Corinne RIVIÈRE**

L'APF à votre écoute

Des numéros d'écoute et de soutien sont ouverts du lundi au vendredi, de 13 heures à 18 heures.

A ces numéros, anonymes et gratuits, des psychologues écoutent, soutiennent et orientent toute personne, touchée par un handicap moteur. Ils sont également au service des familles et des professionnels.

APF Ecoute Handicap moteur : **0 800 500 597** Service & appel gratuits

APF Ecoute Sclérose en plaques : **0 800 854 976** Service & appel gratuits

Pour les personnes qui ne peuvent utiliser le téléphone, un service électronique leur permet de contacter un psychologue directement par courriel ou par tchat.

Pour les personnes atteintes de sclérose en plaques : http://www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr/spip.php?article233
Pour les personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale : http://www.imc.apf.asso.fr/spip.php?article195
Pour les personnes para ou tétraplégiques : http://www.paratetra.apf.asso.fr/spip.php?article474

Une ligne d'écoute est dédiée aux parents d'enfants en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés, ou de polyhandicap. Sa particularité réside dans le fait que les écoutants sont eux-mêmes des parents, ayant été confrontés aux mêmes difficultés avec leur enfant.

Cette ligne est ouverte le mardi, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h, ainsi que le jeudi de 14 h à 21 h (appels anonymes et gratuits).

APF Ecoute Parents : **0800800766** Service & appel gratuits

■ **Corinne RIVIÈRE**

Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE nouvelle formule 2017

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf.asso.fr

OUI, je souhaite :

1. ☐ adhérer à l'APF* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* nouvelle formule au prix de spécial de 47 € — DHNA17+A2FA22 — €
OU
2. ☐ adhérer pour un an à l'APF à 25 €* (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — DHFN17 — €
OU
3. ☐ Cotisation familiale (tarif dégressif) Contactez votre délégation pour en savoir plus — 2AFN17 — €
OU
4. ☐ 1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin) — DHJA17 — 0€
OU
5. ☐ 1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH) (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — DHHFH — 0€

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2017

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

FUD2017 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.

Vous pouvez faire adhérer plusieurs membres de votre famille !

Profitez-en, c'est plus pratique et plus économique !

Exemples :
Cotisation individuelle : 25 €
Cotisation familiale pour 2 personnes : 40 € (au lieu de 50 €)
Cotisation familiale pour 3 personnes : 45 € (au lieu de 75 €)

Plus d'informations : 01 30 44 14 41 ou par mail à dd.78@apf.asso.fr

Votre semestre avec l'APF des Yvelines

Août 2017

Du 21 au 27 août : fermeture de la délégation

Septembre 2017

1er septembre : lancement HandiDon
11 septembre : réunion Conseil APF de département
12 septembre : reprise des ateliers jardins, cartonnage, informatique et massage bien-être
13 septembre : reprise des ateliers yoga et sculpture
14 septembre : reprise de l'atelier arts plastiques
15 septembre : reprise de l'atelier piscine

Octobre 2017

2 octobre : réunion Groupe relais Poissy
5 octobre : reprise de l'atelier cuisine et lancement de l'atelier couture
5 octobre : réunion Groupe relais Versailles
9 octobre : réunion Conseil APF de département

Novembre 2017

6 novembre : réunion Groupe relais Poissy
9 novembre : réunion Groupe relais Versailles
13 novembre : réunion Conseil APF de département

Décembre 2017

1er décembre : fin d'HandiDon
4 décembre : réunion Groupe relais Poissy
7 décembre : réunion Groupe relais Versailles
7 décembre : tirage au sort régional HandiDon
11 décembre : réunion Conseil APF de département
14 décembre : tirage au sort national HandiDon

APF Association des Paralysés de France
Bouge les Lignes !
Délégation des Yvelines